

Université frères Mentouri - Constantine 1
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Procès-verbal du Conseil Pédagogique de la faculté SNV
N°02 au titre de l'année universitaire 2021-2022

Dans le cadre du suivi des activités pédagogiques de l'année universitaire 2021-2022, sur recommandation de monsieur le Doyen formulées lors du **conseil d'administration de la faculté datant du 18/10/2021**, ainsi que du **conseil de coordination datant du 27/10/2021**, et conformément aux instructions de la tutelle, il s'est tenu, le **dimanche 07/11/2021 à 09h30**, au niveau de la salle de conférence, le **conseil pédagogique N°02 de la faculté SNV au titre de l'année universitaire 2021-2022**.

Étaient conviés à cette réunion : le Doyen, le vice Doyen en charge de la pédagogie, le responsable du Domaine SNV, les chefs de départements et leurs adjoints en charge de la pédagogie, les responsables de la plateforme PROGRES au niveau des départements les responsables de filières ainsi que les responsables des parcours Licences et Masters. Les convocations ont été envoyées par courrier électronique le **dimanche 31/10/2021 à 12h51**. Environ **90%** des responsables pédagogiques ont répondu favorablement à notre invitation. Nous avons relevé l'absence justifiée de la responsable du parcours Mycologie et biotechnologie fongique (contraintes familiales), ainsi que la responsable du parcours Licence Génétique (congé de maternité) (voir procès-verbal de présence joint à ce rapport).

Ordre du jour :

- 1- Évaluation du démarrage des enseignements en présentiel pour tous les niveaux (L1, L2, L3, M1 et M2).**
- 2- Bilan de la première session des comités pédagogiques au titre du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022, et préparation de la tenue de la deuxième session : points forts, points faibles et recommandations.**
- 3- Application de l'arrêté N°915 du 11 août 2021** fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2021-2022.

- 4- **Organisation des activités pédagogiques et administratives régissant les différents parcours sur la plateforme numérique PROGRES ;** généralisation de l'utilisation de la plateforme à toute l'équipe de formation, définition et précision des tâches de chacun.
- 5- **Organisation de l'encadrement des mémoires de fin de cycle Licence (PPE) et Master :** répartition des étudiants sur les encadreurs, définition des thématiques de recherche.
- 6- **Divers.**

Monsieur le Doyen a inauguré cette rencontre en mettant le point sur la **rigueur dans l'exercice des fonctions de chacun des protagonistes de la vie universitaire : responsables administratifs, responsables pédagogiques, enseignants, personnel technique et administratif de soutien.** Tout manquement doit être signalé et sanctionné conformément à la réglementation en vigueur. **Un suivi régulier dans l'assiduité de chacun dans l'exercice de ses fonctions est actuellement en vigueur.** Pour assurer une bonne marche des activités pédagogiques, **il est nécessaire d'assurer une coordination continue entre responsables pédagogiques et administratifs d'une part, et entre responsables pédagogiques et équipes de formations (dans le cadre des comités pédagogiques).**

À l'instar de ce qui se fait actuellement lors du conseil de coordination administratif de la faculté qui se tient de façon périodique (pratiquement chaque semaine), et au cours duquel les problèmes soulevés sont solutionnés par la mise à contribution active de chacun. **Les chefs de départements ont été priés de tenir périodiquement des réunions avec leurs responsables pédagogiques afin d'assurer une meilleure gestion des parcours de formations.**

Monsieur le Doyen a mis l'accent également auprès des chefs de départements sur l'**importance des statistiques** dont **il est nécessaire de les transmettre dans les délais impartis chaque fois que cela est demandé.** Avoir ces données à notre disposition (faculté, domaine) nous permettra de **répondre rapidement et efficacement à toute demande de statistiques émanant de la tutelle.**

Plus que de simples données, il est nécessaire aujourd'hui de procéder à la lecture pédagogique de ces informations, particulièrement dans la démarche d'assurance qualité que nous sommes en train d'entreprendre.

1- Évaluation du démarrage des enseignements en présentiel pour tous les niveaux

Suite aux recommandations et instructions de la tutelle formulées dans les correspondances suivantes :

- Note N°1299-SG-2021 du 11 août 2021 à propos de la rentrée universitaire 2021-2022,
- Note N°1327-SG-2021 du 18 août 2021 concernant un planning des différentes tâches de la rentrée universitaire 2021-2022,
- Le protocole de gestion de l'année universitaire 2021-2022 sous Covid19 (août 2021),
- Note N°1472-SG-2021 du 27 septembre 2021 concernant la programmation de la rentrée universitaire 2021-2022 sous Covid19.

Après avoir mis en place un protocole au niveau de la faculté SNV émanant d'un travail de réflexion entamé antérieurement en concertation avec le conseil administratif de la faculté SNV, en tenant compte des locaux mis à notre disposition ainsi que l'effectif prévisionnel des étudiants attendus pour cette année universitaire, conformément à la note N°1472-SG-2021 du 27 septembre 2021 concernant la programmation de la rentrée universitaire 2021-2022 sous Covid19, nous avons assuré un **démarrage des enseignements en ligne pour les matières découvertes et transversales le dimanche 03/10/2021**, et un **démarrage des enseignements en présentiel le dimanche 10/10/2021**.

Il est important de signaler qu'**en amont du début des enseignements, à partir du samedi 04/09/2021 et jusqu'au jeudi 30/09/2021**, nous avons incité nos équipes de formation à procéder à la **mise en ligne des supports pédagogiques** et à l'actualisation de ceux déjà présents sur le site internet de la faculté. Fort de notre expérience acquise ces deux dernières années, cette opération de mise en ligne des supports pédagogiques (polycopiés de cours, TD et vidéos interactives) s'est déroulée dans les meilleures conditions. Les liens http pour accéder à ces supports pédagogiques mis en ligne sont organisés par département et par niveau dans le tableau ci-après.

Les **responsables pédagogiques, les chefs de département ainsi que les chefs de départements adjoints en charge de la pédagogie** sont priés de procéder à une **vérification des supports pédagogiques mis en ligne sur le site de la faculté**. **Toute anomalie devra être signalée, puis rectifiée dans les meilleurs délais**.

Département	Niveau	Lien
Tronc commun de biologie	L1	https://fac.umc.edu.dz/snv/TCetud1s12021.php
	L2	https://fac.umc.edu.dz/snv/TCetud2s32021.php
Biochimie et biologie Cellulaire et moléculaire	L3	https://fac.umc.edu.dz/snv/BCMetudL32021..php
	M1	https://fac.umc.edu.dz/snv/BCMetudM12021.php
	M2	https://fac.umc.edu.dz/snv/BCMetudM22021.php
Biologie animale	L3	https://fac.umc.edu.dz/snv/BAetudL32021.php
	M1	https://fac.umc.edu.dz/snv/BAetudM12021.php
	M2	https://fac.umc.edu.dz/snv/BAetudM22021.php
Biologie Appliquée	L3	https://fac.umc.edu.dz/snv/BAPPetudL32021.php
	M1	https://fac.umc.edu.dz/snv/BAPPetudM12021.php
	M2	https://fac.umc.edu.dz/snv/BAPPetudM22021.php
Biologie et Écologie végétale	L3	https://fac.umc.edu.dz/snv/ecologieetudL32021.php
	M1	https://fac.umc.edu.dz/snv/ecologieetudM12021.php
	M2	https://fac.umc.edu.dz/snv/ecologieetudM22021.php
Microbiologie	L3	https://fac.umc.edu.dz/snv/microbioetudL32021.php
	M1	https://fac.umc.edu.dz/snv/microbioetudM12021.php
	M2	https://fac.umc.edu.dz/snv/microbioetudM22021.php

Il est à mentionner que suite à la réception de la note N°1472-SG-2021 du 27 septembre 2021, qui a décalé la reprise des activités pédagogiques en présentiel d'une semaine, nous avons réajusté notre programmation des activités pédagogiques pour le semestre en cours. Néanmoins, il est à signaler que la date prévisionnelle de la tenue des examens de la session normale de l'année universitaire 2021-2022 indiquée dans cette programmation, du samedi 29/01/2022 au samedi 12/02/2022, peut changer, car cette planification se fait après coordination avec les différentes facultés du campus central de l'université. Les détails de cette programmation sont précisés dans le tableau ci-après :

<p align="center">Étape 01 du samedi 04/09/2021 au jeudi 30/09/2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil et inscription des étudiants. - Poursuite et finalisation des soutenances des mémoires de fin de cycle Master restants. - Finalisation de l'opération de remise des diplômes et des relevés de notes. - Sélection pour l'accès en Master 1. - Répartition des locaux pédagogiques et confection des emplois du temps. - Tenue des comités pédagogiques pour la mise en place d'une feuille de route au niveau des différents parcours Licences et Masters. - Mise en ligne des supports pédagogiques du premier semestre. 						
<p align="center">Étape 02 du dimanche 03/10/2021 au samedi 09/10/2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage des enseignements en ligne pour les matières découvertes et transversales. 						
<p align="center">Étape 03 Enseignements présentiels Semaine 01+02 (vague 01) du 10/10/2021 au 21/10/2021</p>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr><td style="width: 20%;">Samedi</td></tr> <tr><td>Dimanche</td></tr> <tr><td>Lundi</td></tr> <tr><td>Mardi</td></tr> <tr><td>Mercredi</td></tr> <tr><td>Jeudi</td></tr> </table> <p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold; margin-top: 10px;">L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants</p>	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Samedi							
Dimanche							
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
<p align="center">Étape 03 Enseignements présentiels Semaine 01+02 (vague 02) du 23/10/2021 au 04/11/2021</p>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr><td style="width: 20%;">Samedi</td></tr> <tr><td>Dimanche</td></tr> <tr><td>Lundi</td></tr> <tr><td>Mardi</td></tr> <tr><td>Mercredi</td></tr> <tr><td>Jeudi</td></tr> </table> <p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold; margin-top: 10px;">L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants</p>	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Samedi							
Dimanche							
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							
<p align="center">Étape 03 Enseignements présentiels Semaine 03+04 (vague 01) du 06/11/2021 au 18/11/2021</p>	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr><td style="width: 20%;">Samedi</td></tr> <tr><td>Dimanche</td></tr> <tr><td>Lundi</td></tr> <tr><td>Mardi</td></tr> <tr><td>Mercredi</td></tr> <tr><td>Jeudi</td></tr> </table> <p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold; margin-top: 10px;">L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants</p>	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Samedi							
Dimanche							
Lundi							
Mardi							
Mercredi							
Jeudi							

Étape 03 Enseignements présentiels Semaine 03+04 (vague 02) du 20/11/2021 au 02/12/2021	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 03 Enseignements présentiels Semaine 05+06 (vague 01) du 04/12/2021 au 16/12/2021	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Vacances d'hiver au titre de l'année universitaire 2021-2022 Du jeudi 16/12/2021 au soir au dimanche 02/01/2022 au matin		
Étape 03 Enseignements présentiels Semaine 05+06 (vague 02) du 02/01/2022 au 13/01/2022	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 03 Enseignements présentiels Semaine 07 (vague 01) du 15/01/2022 au 20/01/2022	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 03 Enseignements présentiels Semaine 07 (vague 02) du 22/01/2022 au 27/01/2022	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) + M2 (725) = 3080 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Tenue des examens de la session normale de l'année universitaire 2021-2022 Du samedi 29/01/2022 au samedi 12/02/2022 (date hypothétique)		

Ce scénario tient compte des points suivants :

- Une programmation basée sur un **enseignement hybride (présentiel et en ligne)**.
- Tous les étudiants, pour tous les niveaux, bénéficieront d'un **volume d'enseignement semestriel de 14 semaines : 07 semaines en présentiel et 07 semaines en ligne**.
- Un **système de rotation hebdomadaire en deux vagues pour les gros effectifs**.
- Un **système d'enseignement, en continu, exclusivement présentiel, pour les formations dont les effectifs sont relativement réduits, et que les locaux pédagogiques octroyés permettent une distanciation physique suffisante conformément aux recommandations de la tutelle**.

Pour cette année universitaire, et après clôture de l'opération des inscriptions pédagogiques, nous avons au total **5987 étudiants** répartis sur les départements et niveaux conformément au tableau ci-dessous ;

Département	Niveau					Total
	L1	L2	L3	M1	M2	
Socle commun L1	1629	/	/	/	/	1629
Socle commun L2	/	1135	/	/	/	1135
Biologie animale	/	/	293	285	235	813
Biologie appliquée	/	/	216	98	85	399
Microbiologie	/	/	189	169	176	534
Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire	/	/	206	278	218	702
Biologie et écologie végétale	14	/	326	274	161	775
Total	1643	1135	1230	1104	875	5987

Au total, pour cette année universitaire nous avons au niveau de la faculté SNV, 1 socle commun SNV en L1, 3 socles communs en L2 (Sciences Biologiques, Biotechnologies, Écologie et Environnement), 14 parcours Licences dont une formation professionnalisante avec deux niveaux (L1 et L3) ; Cela fait **19 emplois du temps à programmer en Licence**. Pour le niveau Master, nous avons 19 formations avec pour chacune les deux niveaux M1 et M2. Au total, nous avons **38 emplois du temps à programmer en Master**. Au final, nous avons eu à confectionner **57 emplois du temps pour tous les niveaux**.

Après la confection des emplois du temps, la répartition des locaux pédagogiques sur les départements de la faculté SNV et qui s'est faite après plusieurs réunions de coordination, après le démarrage des enseignements en présentiel et résolution des problèmes de chevauchement dans les emplois du temps, le mode d'enseignement adopté pour les parcours Licences et Master pour la faculté SNV sont précisés dans le tableau ci-dessous :

Niveau	Mode d'enseignement adopté	
	Hybride (par vague)	Présentiel (en continu)
L1	01	01
L2	03	/
L3	10	04
M1	12	07
M2	12	07
TOTAL	38	19
	57	

Les formations ayant adopté un **mode d'enseignement continu, en présentiel**, sont :

- Licence Apiculture : responsable des productions apicoles (P)
- Licence Bioinformatique
- Biotechnologie Microbienne
- Licence Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (P) (niveaux L1 et L3)
- Master Bioinformatique (niveaux M1 et M2)
- Master Microbiologie et hygiène hospitalière (P) (niveaux M1 et M2)
- Master Biotechnologie et contrôle qualité (P) (niveaux M1 et M2)
- Master Biotechnologie et génomique végétale (niveaux M1 et M2)
- Master Biotechnologie et biothérapie (niveaux M1 et M2)
- Master Écologie fondamentale et appliquée (niveaux M1 et M2)
- Master Protection des écosystèmes (niveaux M1 et M2)

Après réception de ces données, nous nous sommes interrogés sur la **pertinence de programmer encore certaines formations selon un mode d'enseignement hybride (par vague), alors que l'effectif des étudiants de la formation ainsi que le local pédagogique octroyé permettent un mode d'enseignement continu, en présentiel.** Les chefs de départements ont été priés de procéder à une vérification de ces données.

Dans notre faculté, et pour ce premier semestre de l'année universitaire 2021-2022, l'encadrement pédagogique est assuré par **263 enseignants : 229 enseignants permanents (87,07%) et 34 enseignants périphériques (12,93%) (Vacataires / associés)**. Le taux d'encadrement pédagogique global, variable entre départements, et oscille entre 13 et 39% ; il est de 26,14% en moyenne pour toutes les formations de la faculté SNV. Les taux par département sont précisés dans le tableau ci-dessous :

Département	Effectif de l'équipe d'encadrement pédagogique	Taux d'encadrement pédagogique (%)
Socle commun L1	52	31,33
Socle commun L2	29	39,14
Biologie animale	46	17,67
Biologie appliquée	29	13,76
Microbiologie	33	16,18
Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire	30	23,40
Biologie et écologie végétale	44	17,61
Total enseignants permanents	229	26,14
Total enseignants périphériques	34	
Total	263	

L'encadrement pédagogique est assuré par **229 enseignants permanents, dont 81 de rang magistral (35,37%) : 43 professeurs et 38 Maîtres de conférences classe A**. La répartition par grade est précisée dans le tableau ci-dessous :

Grade	Enseignants permanents					vacataires / associés
	Rang magistral		Rang non magistral			
	Pr.	MC(A)	MC(B)	MA(A)	MA(B)	
	43	38	92	48	08	34
	81		148			
	229					
	263					

Nous avons à programmer, pour ce premier semestre **426 matières** d'enseignement réparties sur les différents niveaux : **144 en Licence et 282 en Master**.

	Niveau					Total
	L1	L2	L3	M1	M2	
Nombre des matières à enseigner	18	21	105	149	133	426
	144			282		

2- Bilan de la première session des comités pédagogiques

Suite aux recommandations du conseil pédagogique N°01 de la faculté SNV qui s'est tenu le dimanche 12/09/2021, il a été demandé également aux responsables pédagogiques de tenir des réunions avec leurs équipes de formations au plus tard le jeudi 23/09/2021 afin de rapporter les recommandations et directives formulées lors de cette rencontre, et de veiller à ce que toutes les matières soient couvertes.

Cette démarche s'inscrit dans les traditions de la **faculté SNV qui recommande pour toutes les équipes de formations, la tenue d'un minimum de 4 réunions pédagogiques par semestre ;**

- la première pour préparer le démarrage des enseignements,
- la deuxième pour évaluer le début des activités pédagogiques au sein de la formation,
- la troisième pour s'assurer du bon déroulement des enseignements et l'évaluation de l'état d'avancement,
- un quatrième et dernier comité pédagogique pour faire le point avant le début des évaluations semestrielles.

Conscients de l'importance de ces rencontres, les équipes de formations de la faculté SNV ont répondu favorablement à notre requête. En effet, nous avons constaté, jusqu'à la date d'aujourd'hui, la tenue de **51 réunions des équipes de formations ; 23 en Licence et 28 en Master. Le nombre de rencontres tenu pour chaque équipe de formation varie de 1 à 2**. Les détails relatifs à ces réunions sont précisés dans le tableau ci-dessous :

Filière	Parcours Licence	Nombre de réunions	Date(s)
	Sciences de la Nature et de la Vie (Socle commun L1)	01	Mardi 28/09/2021
Sciences Biologiques	Sciences Biologiques (Socle commun L2)	01	Mardi 05/10/2021
	Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	01	Dimanche 03/10/2021
	Biochimie	01	Dimanche 10/10/2021
	Bioinformatique	01	Jeudi 14/10/2021
	Biologie Cellulaire et Moléculaire	01	Lundi 20/09/2021
	Biologie et Physiologie Végétale	02	Dimanche 10/10/2021 Jeudi 28/10/2021
	Entomologie	01	Dimanche 26/09/2021
	Génétique	01	Dimanche 19/09/2021
	Immunologie	01	Mercredi 29/09/2021
	Microbiologie	02	Mercredi 29/09/2021 Mardi 02/11/2021
	Toxicologie	02	Dimanche 26/09/2021 Mercredi 03/11/2021
Biotechnologies	Biotechnologies (Socle commun L2)	01	Mardi 05/10/2021
	Biotechnologie et Génomique Végétale	02	Mardi 21/09/2021
	Biotechnologie Microbienne	01	Jeudi 14/10/2021
Écologie et Environnement	Écologie et Environnement (Socle commun L2)	01	Mardi 05/10/2021
	Écologie et Environnement	01	Lundi 25/10/2021
	GDTVD (L1)	02	Lundi 20/09/2021 Lundi 25/10/2021
	GDTVD (L3)	02	Lundi 20/09/2021 Lundi 25/10/2021
TOTAL		23	

Filière	Parcours Master	Nombre des réunions	Date(s)
Sciences Biologiques	Biochimie	01	Mercredi 13/10/2021
	Biochimie Appliquée	01	Mardi 12/10/2021
	Biodiversité et physiologie végétale	02	Dimanche 10/10/2021 Jeudi 28/10/2021
	Bioindustries, analyse et contrôle (P)	01	Mercredi 13/10/2021
	Bioinformatique	01	Jeudi 14/10/2021
	Biologie et contrôle des populations d'insectes	01	Dimanche 26/09/2021
	Biologie et physiologie de la reproduction	02	Dimanche 10/10/2021 Jeudi 28/10/2021
	Biologie moléculaire des microorganismes	02	Jeudi 21/10/2021 Mardi 02/11/2021
	Génétique	02	Dimanche 19/09/2021 Mercredi 03/11/2021
	Immunologie moléculaire cellulaire	01	Mercredi 29/09/2021
	Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	01	Mercredi 13/10/2021
	Physiologie cellulaire et physiopathologie	01	Lundi 20/09/2021
	Toxicologie	02	Dimanche 26/09/2021 Mercredi 03/11/2021
Biotechnologies	Biotechnologie et génomique végétale	02	Jeudi 21/09/2021 Lundi 25/10/2021

	Mycologie et biotechnologie fongique	02	Lundi 27/09/2021 Mercredi 03/11/2021
	Biotechnologie et biothérapie	01	Mercredi 13/10/2021
Écologie et Environnement	Écologie fondamentale et appliquée	02	Mercredi 22/09/2021 Mardi 26/10/2021
	Écologie microbienne	01	Lundi 13/09/2021
	Protection des écosystèmes	02	Jeudi 23/09/2021 Mardi 26/10/2021
TOTAL		28	

Après la lecture minutieuse de ces procès-verbaux des comités pédagogiques, nous avons constaté, à notre plus grande satisfaction, hormis quelques rares exceptions, que **pratiquement toutes les matières sont couvertes et que les enseignements en présentiel, ainsi qu'en ligne ont démarré dans les meilleures conditions. À notre connaissance, et sur les 426 matières à programmer dans notre faculté pour ce premier semestre, nous avons constaté que 4 matières transversales sont encore non couvertes.** Il s'agit des matières : création d'entreprise (L3-BTGV), anglais (L1-GDTV), communication (L3-GDTV et M1-Écologie Microbienne).

Aussi, et après achèvement de deux semaines d'enseignements en présentiel pour la **première vague (du dimanche 10 au jeudi 21/10/2021)** et pour la **deuxième vague (du samedi 23 au jeudi 04/11/2021)**, sur recommandations de monsieur le Doyen formulées lors du conseil de coordination de la faculté datant du mercredi 27/10/2021, en prévision de la tenue de ce deuxième conseil pédagogique de la faculté, nous avons sollicité nos collègues responsables pédagogiques et administratifs pour procéder à une **évaluation pédagogique des enseignements prodigués durant cette période en précisant les points forts ainsi que les points faibles**, afin de nous permettre de **cerner nos lacunes et d'optimiser les conditions d'accueil de ces étudiants lors des étapes suivantes.** Après avoir fait la synthèse des rapports reçus, nous avons noté les points suivants :

Points forts

- **Le respect strict des règles de distanciation au niveau du bloc des sciences est toujours en vigueur :** nous sommes toujours heureux de constater depuis le début des enseignements présentiels du premier semestre, au niveau du bloc des sciences, une application très rigoureuse des règles de distanciation, d'hygiène et de sécurité. Les agents de sécurité du bâtiment, les responsables administratifs, ainsi que les enseignants n'hésitent à rappeler aux étudiants la nécessité du port du masque ainsi que de la distanciation au sein des amphithéâtres.

- **Régularité des enseignants :** nous sommes toujours ravis de constater une rigueur exemplaire de la part de nos enseignants. **En effet, grâce au suivi quotidien des activités pédagogiques réalisées par monsieur le doyen ainsi que les chefs de département, rapportant des taux de réalisation des séances programmées en présentiel dépassant toujours le 95%, pratiquement aucune absence d'enseignants aux séances de cours programmées.** Tous les collègues enseignants se sont présentés à l'heure et au local indiqués. Cela indique qu'ils prennent très au sérieux leurs parts de responsabilité dans ce mode d'enseignement par vagues et groupes, et qu'ils sont conscients de la difficulté de remplacer des séances non réalisées.
- **État d'avancement assez satisfaisant :** nous avons constaté, après réception des rapports d'évaluations des enseignements pour tous les niveaux Licence (L1, L2 et L3) et Master (M1 et M2), que l'état d'avancement rapporté est **plus que satisfaisant pour les formations ayant suivi un enseignement en continu, exclusivement en présentiel.** Pour les **parcours dont l'enseignement se fait par vague (mode hybride)**, sachant que pratiquement toutes les séances programmées ont été réalisées, **le taux d'avancement est relativement satisfaisant, aux alentours de 25%.**
- **Effectifs des étudiants plus réduits :** nous avons constaté, pour de nombreux parcours Licences et Masters, une baisse relative de l'effectif des étudiants en comparaison avec ceux de l'année universitaire 2020-2021. Cela a permis une meilleure gestion des activités pédagogiques, particulièrement celle des travaux pratiques. À titre d'exemple, pour cette année universitaire, pour la Licence Biochimie, des séances de TP ont été programmées dans deux matières : enzymologie approfondie et techniques d'analyses biochimiques, cela n'a pu être fait malheureusement l'année passée pour cause d'effectif important de la formation.
- **Une large utilisation des technologies de l'information et communication dans les enseignements :** depuis l'avènement de la pandémie du COVID-19, et la mise en place du modèle d'enseignement hybride intégrant un enseignement en présentiel classique renforcé par des enseignements dispensés en ligne avec des supports pédagogiques numériques, les équipes de formations de la faculté SNV n'ont cessé de développer des outils pédagogiques permettant de dispenser les données scientifiques à nos étudiants et de susciter leur intérêt à l'usage pédagogique des outils du numérique.

D'ailleurs, en plus des supports de cours, TD et TP en PDF mis en ligne sur le site internet de la faculté, ainsi que sur les groupes Facebook des étudiants, pour certaines formations d'autres initiatives sont mises en place. À titre d'exemple, une chaîne YouTube qui contient plusieurs dizaines de vidéos pédagogiques destinées aux étudiants de L1 et L2 du tronc commun de Biologie a été mise en place et est régulièrement enrichie : <https://www.youtube.com/channel/UCtrLcjDBbPwBxE0v6q4JOWA/featured> Cette chaîne contient actuellement **120 vidéos et compte 5810 abonnés**. De même, la formation Licence Biologie et Physiologie Végétale, a aussi mis en place une chaîne YouTube avec 16 vidéos didactiques, et ce pour les niveaux Licence et Master <https://www.youtube.com/channel/UCP7gojs1YYxIK3eiql27uIQ/videos> Nous avons également été ravis de **visionner la vidéo qui présente le parcours Licence ainsi que les deux parcours Master de la spécialité Biologie et Physiologie Végétale** <https://www.youtube.com/watch?v=QoE5Gz5nQGg&t=613s> et qui a été **réalisée par Dr CHOUGUI Saida** membre de cette équipe de formation. Nous souhaitons vivement à ce que cette initiative soit généralisée à toutes les formations de la faculté SNV.

Points faibles

- **Volume horaire en présentiel insuffisant** : pour les **parcours suivants un enseignement hybride, par vagues**, plusieurs de ces équipes de formations ont exprimé leurs inquiétudes quant au **volume horaire des enseignements prodigués en présentiel**, et des **difficultés à terminer le programme des matières dans les délais impartis**. S'ajoutent à cela que **plusieurs séances ont été annulées**, entre autres celles programmées le samedi 09/10/2021, ainsi que celles ayant coïncidé avec des jours fériés (la naissance du prophète, ainsi que le premier novembre). De plus, **l'un des gros inconvénients de ce mode d'enseignement hybride**, réside dans les **difficultés à programmer les séances de remplacement**. Les chefs de département, en concertation avec les responsables pédagogiques, ont été priés de **trouver des possibilités de programmer des séances supplémentaires dans les meilleurs délais**. Alors que de nombreuses équipes de formations, particulièrement celles avec de gros effectifs, se plaignaient de **difficulté à programmer des séances de remplacement et ceux par manque de locaux pédagogiques**, nous avons été surpris de constater que de nombreux créneaux au niveau des amphithéâtres ne sont pas utilisés, particulièrement les après-midi, ainsi que les journées du samedi et du jeudi. Cela est inacceptable.

- **Assiduité des étudiants :** les chiffres qui nous ont été rapportés des différents responsables des parcours Licences et Masters sont assez hétérogènes. Pour certains parcours le taux de présence des étudiants aux séances présentielles est très satisfaisant, dépassant parfois les 90%. Pour d'autres, le taux de présence des étudiants est assez faible, n'atteignant pas les 30%. Il a été rappelé aux responsables pédagogiques que, conformément à l'**article 03 de l'arrêté N°915 du 11 août 2021** fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2021-2022, **la présence des étudiants n'est obligatoire que pour les séances de TD et de TP des unités fondamentales et méthodologie.**

- **Étudiants et enseignements à distance :** pour certaines matières transversales (anglais scientifique, communication et entrepreneuriat), **des équipes de formations ont opté pour la programmation, exclusivement en ligne**, des enseignements de ces matières. Sachant que nombreux étudiants maîtrisent très mal les applications de communications et des réunions à distance (zoom, google meeting), sans oublier l'instabilité d'internet. Ces étudiants ont demandé la programmation pour ces matières de séances en présentielles (en plus des séances à distance), pour une meilleure acquisition des notions de ces matières.

- **Problèmes techniques divers liés aux locaux pédagogiques :** plusieurs enseignants ont rapporté des problèmes techniques liés aux locaux pédagogiques, particulièrement au niveau du bloc des lettres (inondation de la salle de cours rapportée par le responsable de la formation Master Écologie fondamentale et appliquée), problème au niveau du câble HDMI de l'amphi 1.

Après avoir relevé tous ces points forts et faibles rapportés dans les rapports d'évaluations d'étapes et/ou les procès-verbaux des comités pédagogiques, **toutes les dispositions nécessaires seront prises pour pallier à ces insuffisances.**

Nous sommes très contents de voir la rigueur des responsables pédagogiques dans le suivi des activités des formations dont ils ont la charge. Pour continuer sur cette lancée, **une deuxième session des comités pédagogiques devra être organisée par les équipes de formation au plus tard le jeudi 18/11/2021.** Cette disposition ne concerne pas les équipes ayant déjà tenu deux réunions.

3- Application de l'arrêté N°915 du 11 août 2021

Suite à certains constats et demandes de précisions, nous avons rappelé aux responsables pédagogiques les orientations de l'arrêté N°915 du 11 août 2021 fixant dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation et gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Comme nous l'avons fait lors du dernier conseil pédagogique, et vu l'importance de cet ordre du jour, pour lever toute ambiguïté et de s'assurer d'un respect strict et homogène de la réglementation au niveau de tous les parcours Licences et Master que compte notre faculté, nous avons essayé de répondre aux interrogations soulevées par les responsables pédagogiques et par les chefs de départements. Les débats ont concerné essentiellement deux articles de cet arrêté :

- **Article 03** : il a été précisé par rapport à ce point que la **présence de l'étudiant aux séances de TD et de TP des unités fondamentales et méthodologie est obligatoire**. Néanmoins, **il faudra préciser en amont aux étudiants les séances de TD auxquelles la présence de l'étudiant est obligatoire**.
- **Article 04** : l'enseignement des **matières transversales pourra être dispensé exclusivement en ligne**. Néanmoins, il nous paraît plus adéquat de programmer des séances de consolidation en présentiel de cet enseignement en ligne.
- **Article 08 et 09** : l'évaluation des étudiants se fera **en présentiel pour les matières des unités fondamentales et méthodologies**. Cette évaluation se fera **en présentiel ou en ligne pour les matières des unités d'enseignement découvertes et transversales**. **Ce choix relève des prérogatives de l'équipe de formation**. **Cependant, pour ces matières, l'évaluation en ligne devra être privilégiée**.
- **Article 09** : le choix de faire une évaluation en ligne du mémoire de Master est toujours d'actualité pour cette année universitaire. **Ce choix dépend de l'équipe de formation**.
- **Article 13** : la progression de la 1^{ère} à la 2^{ème} année de master est de droit **si l'étudiant capitalise 45 crédits, sans tenir compte des matières fondamentales exigées**.

4- Plateforme numérique PROGRES :

Il est devenu évident aujourd'hui que la gestion des aspects pédagogiques et administratives de l'université repose en grande partie sur la plateforme PROGRES. L'utilisation de cet outil doit être généralisée à toute la communauté universitaire et ce afin d'améliorer le rendement de cette plateforme et d'optimiser les conditions de travail et le rendement de chacun.

Notre faculté SNV, pionnière dans l'utilisation de cet outil numérique, s'efforce chaque année à améliorer un peu plus la maîtrise du PROGRES par le staff administratif de la faculté, les responsables pédagogiques, les enseignants, ainsi que le personnel administratif et technique de soutien. Cela a été couronné cette année par l'impression du premier diplôme de fin d'études et ses annexes descriptives directement du PROGRES ; Initiative réalisée à titre d'essai et qui sera généralisée prochainement à toutes formations.

Nous sommes ravis de constater que de nombreux responsables pédagogiques ont acquis en si peu de temps une maîtrise très appréciable de cet outil. Cela rendra encore plus efficace l'équipe de formation Domaine SNV dans l'exercice de ses fonctions pédagogiques et « administratives ». Nous saluons d'ailleurs l'initiative du département de Biologie et Écologie Végétale d'organiser des journées de formation sur l'utilisation de cette plateforme au profit des enseignants et du corps technique. Nous espérons que, très prochainement, cette initiative sera étendue à tous les départements de la faculté SNV. Ces initiatives viennent renforcer le travail continu de tutorat déjà colossal réalisé par la cellule PROGRES au niveau de l'établissement (CHEHILI Hamza, MESSAST Abdelouahab et HARRAT Yazid). En effet, en plus de l'atelier de formation au profit des responsables pédagogiques de la faculté SNV organisé le jeudi 27/02/2020, et qui a connu un franc succès, un appel à candidatures a été lancé le 06/10/2021 pour programmer prochainement d'autres formations.

Nous avons rencontré quelques problèmes dans l'utilisation de cet outil, qui, pour la plupart, découle d'une mauvaise coordination entre responsables pédagogiques et administratifs concernant le PROGRES. En effet, **l'un des soucis majeurs est la définition rigoureuse des tâches de chacun sur PROGRES.** Nous avons relevé, sur ce point, une certaine hétérogénéité entre départements.

Dans ce sens, et en coordination avec Dr CHEHILI Hamza, nous sommes en train de travailler sur feuille de travail précisant les prérogatives et devoirs de chacun sur PROGRES :

- **Le Doyen de la faculté,**
- **Le vice Doyen de la faculté en charge de la pédagogie,**
- **Le chef de département,**
- **Le chef de département adjoint en charge de la pédagogie,**
- **L'agent administratif,**
- **Le responsable pédagogique,**
- **L'enseignant.**

Cela permettra de lever les ambiguïtés existantes quant à la responsabilité de chacun, et d'être plus efficace.

D'ores et déjà, à partir de cette année universitaire, chaque enseignant responsable d'une matière devra procéder à la saisie des notes de la matière dont il a la charge. Ce rôle devra lui être attribué sur la plateforme par le chef de département adjoint en charge de la pédagogie dont la responsabilité du suivi des affectations des enseignants. Les sessions de saisie des notes devront préalablement être définies. Une fois clôturées, aucun changement ne pourra être permis.

Aussi, forts de notre expérience acquise l'année passée, **nous avons constaté que de nombreux problèmes relevés ont été dus à la non-finalisation des listes des étudiants sur PROGRES dans les délais. Dans ce sens, il est impératif que tous les étudiants régulièrement inscrits figurent dans le niveau et la formation correspondante sur PROGRES. Cela doit être vérifié conjointement par le responsable pédagogique et le chef de département. Toute erreur ou manque devront être signalés par écrit et régularisés dans les meilleurs délais.**

5- Organisation de l'encadrement des mémoires de fin de cycle Licence et Master

Dans le cadre de l'organisation de l'encadrement des mémoires de fin de cycle Licence et Master, plusieurs recommandations ont été précisées aux responsables pédagogiques :

- **La répartition des étudiants sur les encadreurs doit être finalisée dans les meilleurs délais.** Cette répartition devra se faire selon des critères cohérents, clairement définis et communiqués aux étudiants et encadreurs. Affecté un étudiant à un encadreur relève des responsabilités et prérogatives du responsable pédagogique. Le suivi de cette opération relève des devoirs du chef de département et de son adjoint en charge de la pédagogie.
- **Une fois la répartition finalisée, les encadreurs doivent préciser les thématiques de recherche, mais surtout les modalités de réalisation du mémoire de Master :** mémoire théorique, mémoire pratique (partie pratique du mémoire prise en charge dans un laboratoire de pédagogie et/ou de recherche, milieu socio-professionnel), mémoire sous la forme d'un projet professionnel de l'étudiant (PPE, création d'entreprise avec business plan) ou d'autres modalités jugées adéquates par l'équipe de formation. Le choix des thématiques de recherches développées dans le mémoire de Master relève des prérogatives des équipes de formations.
- Une fois la répartition des étudiants sur les encadreurs ainsi que la définition des thématiques de recherche terminées, **ces données présentées sous forme d'un tableau pour chaque parcours doivent être validés par le conseil scientifique de la faculté, et ce conformément à la réglementation en vigueur.** Nous avons d'ailleurs invité les responsables présents à procéder à une lecture détaillée de l'**arrêté ministériel N°362 du 03 juin 2014 fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire de Master.**
- **Désormais, les soutenances des mémoires de Master se dérouleront sur deux sessions chronologiquement définies : une session normale, avant les vacances d'été, et une session de rattrapage, après les vacances d'été. Les étudiants et encadreurs seront informés chaque année universitaire des échéanciers.**

Nous avons constaté ces dernières années que **la charge de l'encadrement des mémoires de Master est assumée inégalement par les enseignants de la faculté SNV**. Alors que **des enseignants encadrent chaque année plus de 3 binômes, d'autres n'encadrent aucun**. Pour palier à cette inégalité, les **chefs de départements** sont priés de **veiller à ce que la charge de l'encadrement soit assumée par tous les enseignants permanents affectés à leurs départements respectifs**. Afin de suivre cela, désormais, pour chaque année universitaire, et à la fin du premier semestre, un **fichier nominatif global des enseignants de la faculté SNV avec le nombre de mémoires de Master à encadrer pour chacun sera établi par les départements et affiché publiquement**. Nous avons retenu la proposition du chef de département de Biologie Appliquée qui consiste en la mise en place d'une fiche d'encadrement pour chaque enseignant regroupant toutes les données nécessaires concernant cette activité pédagogique. Les modalités d'application de cette démarche seront discutées et précisées ultérieurement.

6- Divers

- Le domaine SNV Constantine a été enrichi avec une nouvelle offre de formation Master **Biotechnologie et contrôle qualité**. En fait, l'intitulé de la formation professionnalisante Bioindustries, analyse et contrôle (P) habilitée par l'arrêté N°1319 du 09/08/2016 a été reformulée par l'arrêté d'habilitation N°922 du 21/09/2021 en Biotechnologie et contrôle qualité (P), et domiciliée dans la filière Biotechnologies au lieu de la filière Sciences Biologiques. Dans ce sens, exceptionnellement, pour cette année universitaire, nous aurons 20 formations Masters, car les étudiants qui sont en Master 2 maintenant de la formation Bioindustries, analyse et contrôle (P) auront leurs diplômes portant cette mention. Ça sera la dernière promotion de diplômés avec cet intitulé.
- Une **nouvelle offre de formation Master en Biophysique** sera proposée par le département de Biologie Appliquée et soumise à expertise par les structures compétentes. Pour rappel, **cette proposition devra être soumise à la prochaine session du comité scientifique du département, ainsi qu'au conseil scientifique de la faculté qui aura lieu début décembre**.

- Monsieur le Doyen a rappelé aux responsables pédagogiques des formations Master **Écologie Microbienne** dans le département de Microbiologie, et **Biologie et physiologie de la reproduction** du département de Biologie et Écologie Végétale, ainsi qu'à leurs chefs de départements respectifs pour procéder à la confection d'un nouveau Canevas avec changement de l'intitulé : **Microbiologie générale et appliquée au lieu d'Écologie Microbienne, et Biologie et physiologie de la reproduction végétale au lieu de Biologie et physiologie de la reproduction.**
- Une **démarche d'assurance qualité** devra être entreprise au niveau de chaque offre de formation. Le suivi de cette démarche sera assuré par une cellule au niveau de la faculté relevant plusieurs indicateurs. Les responsables pédagogiques, pierre angulaire de cette opération, seront mise à contribution très prochainement afin de fournir les informations nécessaires nous permettant d'évaluer ces indicateurs. À titre d'exemple ; le taux d'encadrement pédagogique par formation, la proportion d'enseignants de rang magistral intervenant dans la formation, etc.
- Nous avons été très attristés d'apprendre le **désistement officiel des responsables pédagogiques** des formations Licence Écologie et Environnement, Master Biodiversité et physiologie végétale, ainsi que la formation Master Biologie et physiologie de la reproduction. **Toutes ces formations sont domiciliées au niveau du département de Biologie et Écologie Végétale.** Nous avons exprimé nos inquiétudes quant à la vacance de ces postes de responsabilité, qui pourra gravement nuire au bon déroulement des activités pédagogiques des dites formations. Des solutions doivent être proposées dans les meilleurs délais.
- Nous avons relevé depuis plusieurs années des **problèmes liés à la représentativité des étudiants auprès des comités pédagogiques.** Il est à rappeler que **le délégué d'une formation doit être élu de façon transparente par ces camarades. Par la suite, le délégué d'une formation doit être identifié par son nom et prénom, son numéro de téléphone et son adresse électronique auprès de l'équipe de formation ainsi qu'auprès des responsables du département.** Nous avons constaté malheureusement, après la lecture de plusieurs procès-verbaux de comités pédagogiques, que **les délégués étudiants n'étaient pas toujours présents à ces rencontres.**

Il est à rappeler que **la présence du délégué des étudiants de la promotion aux réunions des équipes de formation est indispensable**. Leurs présences s'étendent d'ailleurs à d'autres structures ; Conseil de discipline au deuxième degré, conseil scientifique de l'université, etc.

Dans ce sens, après la désignation des délégués des parcours Licence et Master cette année, **nous allons procéder à la nomination d'un représentant des étudiants pour assister désormais aux réunions du conseil pédagogique de la faculté SNV**.

La séance a été levée à 11h33...

Constantine le 07/11/2021

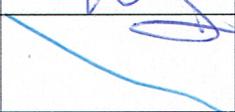
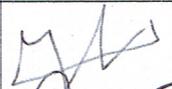
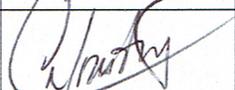
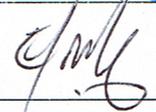
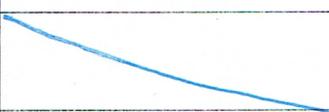
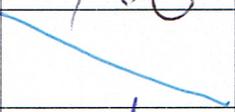
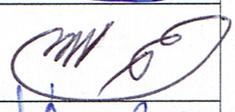
Le responsable du domaine SNV

رزقون محمد العربي
مسؤول هيئة التكوين
ع . ط . ح

Procès-verbal de présence des responsables pédagogiques
Conseil Pédagogique N°02 de la faculté SNV (dimanche 07/11/2021)

Nom et Prénom	Responsabilité	Émargement
DETHUAT Leif	Doyen de la Faculté SNV	
MERAIHA Djamel	Vice Doyen Pédagogie - Faculté SNV	
REZGOUM Mohamed Larbi	Domaine SNV	
	Filière Biotechnologies	
ALATOU Djamel	Filière Écologie et Environnement	
SATTA Dahlia	Filière Sciences Biologiques	
Bekina Sami Jomaa	Licence Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	
MOHRANI PHarouk	Licence Biochimie	
	Licence Bioinformatique	
Dabwami Dablu Jomaa	Licence Biologie Cellulaire et Moléculaire	
Zoghmar Meïem	Licence Biologie et Physiologie Végétale	
MOUELLEF Aïda	Licence Biotechnologie et Génomique Végétale	
CHEKTLI AMIRA	Licence Biotechnologie Microbienne	
	Licence Écologie et Environnement	
BRAHIM. BOUVAB Hayette	Licence Entomologie	

	Licence Gestion durable, traitement et valorisation déchets (P)	
ABSENCE JUSTIFIÉE Congé Maternité	Licence Génétique	
TECHATI Chahry	Licence Immunologie	
Bouzerrib. Gafar	Licence Microbiologie	
BOULDOUADJ - R	Licence Toxicologie	
IBENNA MOUNZI	Master Biochimie	
	Master Biochimie Appliquée	
	Master Biodiversité et physiologie végétale	
KACEM CHADUCHI	Master Bioindustries, analyse et contrôle (P)	
	Master Bioinformatique	
BAKIRI Esmia	Master Biologie et contrôle des populations d'insectes	
	Master Biologie et physiologie de la reproduction	
	Master Biologie moléculaire des microorganismes	
KHEIKHI Kashtar	Master Biotechnologie et biothérapie	
TENAGOULT Mahmoud	Master Biotechnologie et génomique végétale	
TOUATI Karim	Master Écologie fondamentale et appliquée	
	Master Écologie microbienne	
SENGAÏ Khachfi	Master Génétique	
ARIBI Bourbeyna	Master Immunologie moléculaire cellulaire	

I BENHARDI Asma	Master Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	
ABSENCE JUSTIFIÉE	Master Mycologie et biotechnologie fongique	
OUNIS Leyla	Master Physiologie cellulaire et physiopathologie	
ARFA A.M.T	Master Protection des écosystèmes	
ZAMA Djamel	Master Toxicologie	
NECIB Youly	Chef de département Biochimie-BCM	
BOURDRI Tahar	Adjoint en charge de la pédagogie Biochimie-BCM	
ABSENCE JUSTIFIÉE	Chef de département Biologie Animale	
ELOUAR Ibtissem	Adjoint en charge de la ^{PG} pédagogie Biologie Animale	
	Chef de département Biologie Appliquée	
BELLIL Ines	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Appliquée	
BAKA Meh	Chef de département Biologie Végétale et Écologie	
BAZRI Kamel-eddine	Adjoint en charge de la pédagogie Biologie Végétale et Écologie	
ABDELDZIZ Oumod	Chef de département Microbiologie	
BOULAHROUF + Khaled DJAMA Ouahba	Adjoint en charge de la pédagogie Microbiologie + PG	
BOUYOMOU SAMIR	Responsable du tronc commun de Biologie	
CHEBEL Brahim	chef service Moyens et maintenance	
BAUTELLA Hane	chef service Usines de la faculté	

Constantine le 07/11/2021

Le responsable du Domaine SNV